L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 12 SEPTEMBRE, 1883. 56eme Anne

Ventes Pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, CINQUIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 26ème jour de septembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ADAMS, JOHN—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Une partie de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Bouny, Seguin et Eveline, désignés comme une partie des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 91; la dite partie des lots Nos. 1 et 2 forme l'encoignure des rues Eliza et Bouny et mesurent 60 pieds de face à la rue Eliza sur 50 pied de profondeur.

ACADEMY OF THE SISTERS OF MT. CARMEL—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 94; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT. CARMEL—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 94; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT. CARMEL—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 94; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY THIRD ORDER OF MT. CARMEL—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Eveline, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 94, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Valette sur 106 pieds de profondeur.

ALEXANDRE, HONORE—Taxe de 1880, montant à......6[illegible]
Un certain demi de deux lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Racourci et la propriété vendue par le Dr. R. R. Puisson désigné comme un demi des lots Nos. 7 et 8 le dit demi des lots No. 7 et 8 mesure 40 pieds de face au Racourci sur 120 pieds de profondeur.

ANDERSON, SAMUEL—Taxe de 1880, montant à......7[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 41; le dit lot No. 7 mesure 20 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, montant à......$4 [illegible]
Une partie d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Elmire, Peter et Alix, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 40; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Chesnut sur 124 pieds 6 pouces de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, montant à......$1 50
Une partie d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Alix, Peter et Elmire, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 40; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Chesnut et Alix et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

BANNESTER, RICHARDSON.—Taxe de 1880, montant à......60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Le Bœuf, Canal, Market et Eveline, désignés comme lots de terre de l'ilet No. 110; les dits 2 lots mesurent 60 pieds de face à la rue LeBœuf sur 126 pieds de profondeur.

BLACKWELL, F. W.—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Monroe, Franklin et Decatur, désigné comme lot No. 18 de l'ilet 187; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue De Armas sur 128 pieds de profondeur.

BAUSSAUR, PAUL—Taxe de 1880, montant à......$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Racourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisson désigné comme lot No. 2 le dit lot No. 2 mesure 43 pieds de face au Racourci sur 120 pieds de profondeur.

BAILEYS, RICKSON.—Taxe de 1880, montant à......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, audessus par les terres de marais, et audessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5 désigné comme lot No. 27, le dit lot No. 27 mesure 44 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

BEMIS, PAUL, et A. CHERRY—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Webster, Elma et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 73; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur.

BENNETT, ALEXANDRE—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain demi ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bringier, Magellan, Orléans et Odéon désigné comme un demi de l'ilet No. 19 (Tunisburg); le dit demi de l'ilet No. 19 mesure 143 pieds de face à la rue Bringier sur 312 pieds de profondeur.

BLINEAU, JULES—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Church, Poudrière et Alix, désignés comme lots Nos. 12, 13 et 14 de l'ilet No. 87; les dits lots Nos. 12, 13 et 14 mesurent 91 pieds de face à la rue Eliza, sur 120 pieds de profondeur.

BRIGGS, MARY—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'ilet No. 184; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 160 pieds de profondeur.

BRINKER, HENRY J.—Taxe de 1880, montant à......$24 [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Lavergne, Verret et Peter, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 24; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Delaronde et Lavergne et mesurent 95 pieds [illegible] pouces de face à la rue Delaronde sur 122 pieds de profondeur.

BROWN, JOHN—Taxe de 1880, montant à......$2 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Eliza, Washington et Eveline, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 102; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent, chaque 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur 128 pieds de profondeur.

BROWN, C. H., ET J. MATHIS—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et Newton, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 181; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

BROWN, GEORGE—Taxe de 1880, montant à......15c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'ilet No. 184; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 160 pieds de profondeur.

BOHR, MINEUR ELIZABETH.—Taxe de 1880, montant à......$3 60
Deux certains lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, De Armas et Decatur, désignés comme lots Nos. 22 et 23 de l'ilet No. 187; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 64 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BROOKS, CAROLINE—Taxe de 1880, montant à......45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrate et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 219; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 160 pieds de profondeur.

BROOKS, DENNIS—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrate et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 219; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, MICHAEL—Taxe de 1880, montant à......$1 50
Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Monroe, Socrate et Lapeyrouse, désignés comme les lots Nos. 16, 17, 18, 19 et 20 de l'ilet No. 219, les lots Nos. 16, 19 et 20 mesurent, chaque, 32 pieds face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos. 17 et 18 mesurent 64 pieds de face à la rue Franklin sur 160 pieds de profondeur.

BOLDING, EPRIM—Taxe de 1880, montant à......20c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg et attenant à la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 60, le dit lot No. 60 mesure [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

BROUSSARD, ROSAMOND—Taxe de 1880 montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 280; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur [illegible] pieds de profondeur.

BURKE, PATRICK—Taxe de 1880, montant à......$3 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 41; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

BUSH, ELIJAH—Taxe de 1880, montant à......$1 35
Un certain lot et un demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix désignés comme lot No. 19 et un demi du lot No. 20 de l'ilet No. 78; le dit lot No. 19 et le demi du lot No. 20 mesurent 48 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

BRUNET, E. J.—Taxe de 1880, montant à......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Market, Elmire, Pacifique et Eveline, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 114; le dit lot No. 10 mesure 27 pieds de face à la rue Market sur 120 pieds de profondeur.

BUCHANNAN, BENJAMIN—Taxe de 1880 montant à......$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Jackson, Elmire et Market, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 128, le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

BUCHANNAN, BENJAMIN—Taxe de 1880, montant à......$3 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Jackson, Atlantique et Market, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 129, les dits lots Nos. 14 et 15 forment l'encoignure des rues Pacifique et Jackson et mesurent 60 pieds de face à la rue Pacifique sur 122 pieds de profondeur.

BURTON, NELSON—Taxe de 1880, montant à......55c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church, propriété vendue par B. Lacoste et le restant non-vendu deuxième division, désigné comme lot No. 4 le dit lot No. 4 mesure 61 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

BURTON, NELSON—Taxe de 1880, montant à......60c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Bellegarde, Propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendue, 2eme Division, désignée comme partie du lot No. 28, le dit lot No. 28 mesure 30 pieds de face à la rue Bellegarde sur 61 pieds 9 pouces de profondeur.

BURTON, NELSON.—Taxe de 1880, montant à......15c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church, Propriété vendue par B. Lacoste, et restant non vendue 2ème Division, désignée comme partie du lot No. 5 le dit lot No. 5 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Church sur [illegible] pieds de profondeur.

BORMAN, HENRY.—Taxe de 1880, montant à......$2 4[illegible]
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Jackson, Washington et Market, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 123; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Webster et Jackson et mesurent 90 pieds [illegible] pouces de face à la rue Webster sur 121 pieds 2 pouces de profondeur.

BAUM, JOHN, et R. MOTT.—Taxe de 1880, montant à......45[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church, Propriété vendue par B. Lacoste, et restant non vendue, 2ème Division, désigné comme lot No. 10, le dit lot No. 10 mesure 61 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

CLAY, JOHN R.—Taxe de 1880, montant à......$5 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Villeré, Lavergne et Delaronde, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 19; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Barthélemy sur 128 pieds de profondeur.

CLAY, FRANCIS.—Taxe de 1880, montant à......$3 00
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Church, Jefferson et Market, désigné comme partie du lot No. 8 de l'ilet No. 88 "B" le dit lot No. 8 mesure 55 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 31 pieds d'un coté et 40 pieds de l'autre coté.

CASTELIN, Succession J.—Taxe de 1880, montant à......45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jefferson, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 145; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

CAPRICE, JOHN L.—Taxe de 1880, montant à......$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Elmire, Chesnut et Eliza, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 79; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur.

CANARD, LOUIS—Taxe de 1880, montant à......$2 40
Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Madison, Homer et Jefferson, désigné comme un demi du lot No. 7 de l'ilet No. 153, le dit demi du lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

CAMUS, J. F.—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Homer et Newton, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 161; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

CASEY, J. B.—Taxe de 1880, montant à......30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme une portion de terre de l'ilet No. 208.

CAMBLANC, HONORE.—Taxe de 1880, montant à......$2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Verret, Atlantique, Lapeyrouse et Socrate, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 225, la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Verret sur 120 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Franklin, Magellan et Bringier, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 281, le dit lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 160 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à......9[illegible]
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hancock, Bringier, Magellan et Franklin, désignés comme les lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 281, le dit lot No. 10, 11 et 12 forment l'encoignure des rues Hancock et Bringier et mesurent 128 pieds de face à la rue Hancock sur 192 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bringier, Magellan et Hancock désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 281 le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 160 pieds de profondeur.

CAMUS, VEUVE THEODORE.—Taxe de 1880, montant à......$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Propriété de Plantation faisant face à la rivière Mississippi désigné comme le lot No. 6 le dit lot No. 6 mesure 1 arpent de face à la Rivière Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

CAMUS, VEUVE THEODORE.—Taxe de 1880 montant à......$4 8[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans. Propriété de Plantation en arrière de la propriété des Etats Unis, désigné comme lot No. 3 le dit lot No. 3 mesure 2 arpents sur 22 arpents de profondeur.

CHARLES, FRANCIS.—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church, Propriété vendue par B. Lacoste, et restant non vendue 2ème Division, désigné comme lot No. 9, le dit lot No. 9 mesure 61 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

CERES, SUCESSION DE J.—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain demi ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Bringier, Magellan, Orléans et Odéon désigné comme un demi de l'ilet No. 19 (Tunisburg), le dit demi de l'ilet No. 19 mesure 143 pieds sur 319 pieds.

COLEMAN, ELSEY—Taxe de 1880, montant à......$4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Seguin, Peter et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 7, le dit lot No. 22 mesure 22 pieds de face à la rue Bouny sur 127 pieds de profondeur.

COOPER, M. et L.—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Madison, Monroe et Homer, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 154, le dit lot No. 9 mesure 60 pieds de face à la rue Newton sur 159 pieds de profondeur.

CORBIN, RICHARD—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg et adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 41; le dit lot No. 41 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

COX, ABRAM—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg et adjoignant la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 59; le dit lot No. 59 mesure 59 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

COOPER, NANCY—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. A. Puisson, désigné comme lot No. 2; le dit lot No. 2 mesure 40 pieds de face au Racourci sur 120 pieds de profondeur.

COLLINS, JEREMIAH B.—Taxe de 1880, montant à......$2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Orléans, le Chemin Public et la rue Odéon, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 1 (Tunisburg); les dits lots Nos. 14 et 15 forment l'encoignure des rues Homer et Orléans et mesurent 56 pieds de face à la rue Homer sur 115 pieds de profondeur.

CURREN, EDWARD—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Eveline, Washington et Eliza, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 102; les dits lots Nos. 11 et 12 forment l'encoignure des rues Webster et Eveline et mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue Webster sur 123 pieds de profondeur.

COLEMAN, JACOB—Taxe de 1880, montant à......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Franklin et Verret, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 186; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

COOPER, ISAAC—Taxe de 1880, montant à......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Socrate, Lapeyrouse et Monroe, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 219; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Franklin et Socrate et mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

DAVIS, [illegible]—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Homer, Elmire et Jackson, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 145; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

DANIELS, WM. D.—Taxe de 1880, montant à......$1 35
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Jackson, Pacifique et Homer, désignés comme lots Nos. 18, 19 et 20 de l'ilet No. 145; les dits lots Nos. 18, 19 et 20 forment l'encoignure des rues Elmire et Jackson et mesurent 96 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

DELILLE, Mlle J. O.—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Eliza, Pacifique et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 78, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

DELILLE, ARMAND—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Jackson, Monroe et Franklin, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 150, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur.

DELSWORTH, VEUVE—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Decatur, Monroe et Newton désignée comme une partie des lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 183, la dite partie des lots Nos. 5 et 6 forme l'encoignure des rue Madison et Decatur et mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur 78 pieds de profondeur.

DENNIS, R. et W.—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Decatur, Monroe et De Armas, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 186, le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

DELCAZAL, DELMAR.—Taxe de 1880, montant à......$4 50
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Propriété de Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme le lot No. 29, le dit lot No. 29 mesure un demi arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

DELCAZAL, DELMAR.—Taxe de 1880, montant à......$4 5[illegible]
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, 2ème Division, Propriété de Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. [illegible] le dit lot No. [illegible] mesure un demi arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

DE BOUCHEL, O. et V.—Taxe de 1880, montant à......$8 0[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la Rivière Mississippi, (Batture) propriété Camus, désignée comme une portion de terre du lot No. 5 la dite portion mesure 1 arpent.

DIAMOND, JASPER.—Taxe de 1880, montant à......90c
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Monroe et Franklin désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'ilet No. 187 les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 93 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

FINNEGAN, THOMAS—Taxe de 1880, montant à......$7 6[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Peter, Pacifique, et Alix, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 41 les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 63 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

DUMONT, A.—Taxe de 1880 montant à......6[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Church, Poudrière et Alix désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 87 le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à la rue Eliza sur 120 pieds de profondeur.

DUMONT, A.—Taxe de 1880 montant à......60c
Un certain ilet (triangle) de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Socrate, Florida, Hancock et Valette désigné comme ilet No. 243.

DUMONT, A.—Taxe de 1880 montant à......$1 20
Un certain ilet et triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Vallette, Magellan et Bringier, désignés comme l'ilet et triangle Nos. [illegible] et [illegible].

DUPIERRE, JULES—Taxe de 1880, montant à......6[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Verret, Franklin, Newton et Homer, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 156, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Verret sur [illegible] pieds de profondeur.

DUPIERRE, JULES—Taxe de 1880, montant à......$2 1[illegible]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Verret, Franklin et Homer, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 156 les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Newton et Verret et mesurent 64 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

DUVERGE, ADELAIDE—Taxe de 1880, montant à......15c
Partie de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, De Armas, Jefferson et Madison, désignée comme une partie des lots Nos. 17, 18, 19 et 20 de l'ilet No. 216, la dite partie des lots Nos. 17, 18, 19 et 20 mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur [illegible] pieds de profondeur.

EVANS M'ME. CHAS—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Verret, Newton et Homer, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 15, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Vallette sur 114 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Odéon, Orléans et Homer, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1 (Tunisburg); le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 186 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, montant à......60c.
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public, et les rues Odéon, Orléans, et Homer, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 174 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rue Odéon, Orléans et Homer désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1, le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur [illegible] pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880 montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public, et les rues Odéon, Orléans et Homer, désigné comme No. 10 de l'ilet No. 1; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 130 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Orléans, Odéon et Homer, désigné comme le No. 11 de l'ilet No. 1, le dit lot No. 11 forme l'encoignure du Chemin Public et les rues Orléans et mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 123 pieds de profondeur.

[illegible], HENRIETTA—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, De Armas, Valette et Decatur, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'ilet No. 190, les dits lots Nos. 12 à 15 forment l'encoignure des rues Chesnut et De Armas et mesurent 129 pieds de face à la rue Chesnut sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à la rue Chesnut sur 128 pieds de profondeur; les lots Nos. 18 à 21 forment l'encoignure des rues Chesnut et Decatur et mesurent 128 pieds de face à la rue Chesnut sur 128 pieds de profondeur, le lot No. 22 mesure 35 pieds de face à la rue Decatur sur 129 pieds de profondeur.

EVERETTE, HARRIETTE—Taxe de 1880, montant à......15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Chesnut, Valette et Decatur, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 190, le dit lot No. 11 mesure 35 pieds de face à la rue De Armas sur 129 pieds de profondeur.

ENWRIGHT, Mme HENRIETTA—Taxe de 1880 montant à......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Chesnut, Elmire et Peter, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 40, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur 126 pieds de profondeur.

FRAZIER, Mme NATHANIEL—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Decatur, Madison et Newton, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 184, le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jefferson et Decatur et mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 160 pieds de profondeur.

FREEMAN, ELI, et JNO. EDWARDS—Taxe de 1880 montant à......$1 20
Un certain lot et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Racourci et la propriété vendue par le Dr. P. A. Puisson, désigné comme lot No. 6 et un demi du lot No. 7 le lot No. 6 et le demi du lot No. 7 mesurent [illegible] pieds de face au Racourci sur 120 pieds de profondeur.

FINNEGAN, SUCCESSION MARY—Taxe de 1880, montant à......$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Patterson, Vallette et Olivier désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 22 mesure 28 pieds de face à la rue Delaronde sur [illegible] pieds de profondeur.

FINNEGAN, VEUVE NANCY—Taxe de 1880 montant à......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Eliza, Alix et Olivier désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 91, le dit lot No. 24 mesure [illegible] pieds 7 pouces de face à la rue Vallette sur [illegible] pieds de profondeur.

FINNEGAN, DAVID—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Eliza, Eveline et Chesnut, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 95, le dit lot No. 19 mesure [illegible] pieds 7 pouces de face à Valette sur 138 pieds de profondeur.

FISHER, HENRY—Taxe de 1880, montant à......80c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Orléans, Decatur et Odéon, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 4 (Tunisburg), les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Newton et Orléans et mesurent [illegible] pieds 8 pouces de face à la rue Newton sur [illegible] pieds de profondeur.

FRILOT, A. F.—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Homer désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 150, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jackson et Monroe et mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur [illegible] pieds de profondeur.

FORBES, VIRGINIUS—Taxe de 1880, montant à......$4 [illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Verret, Peter et Alix désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 25, le dit lot No. 14 mesure [illegible] pieds 7 pouces de face d'un coté et 31 pieds de l'autre coté sur une profondeur de 152 pieds d'un coté et 155 pieds de l'autre coté.

FOREY, G. C.—Taxe de 1880, montant à......$3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thayer, Pacifique, Peter et Alix, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 47, le dit lot No. 13 mesure [illegible] pieds 10 pouces de face à la rue Thayer sur 120 pieds de profondeur.

FOREY, G. C.—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Thayer, Peter et Pacifique désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 47 le dit lot No. 25 mesure 20 pieds 6 pouces de face à la rue Atlantique sur 123 pieds 9 pouces de profondeur.

FUNK, PETER—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Jefferson, Madison et Homer désigné comme un demi des lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 152, les dits demi des lots Nos. 9 et 10 mesurent 32 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

FUCHS, CHARLES—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Jefferson, Madison et Jackson désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 152, le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Homer et Jefferson et mesure 64 pieds de face à la rue Homer sur 128 pieds de profondeur.

GASPAR, VALENTINE—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant à la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 48, le dit lot No. 48 mesure [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

GAY, BENJAMIN—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Canal, propriété vendue par B. Lacoste et le restant non-vendu deuxième division, désigné comme lot No. 26 le dit lot No. 26 mesure 61 pieds de face à la rue Canal sur 128 pieds de profondeur.

GREEN, MARY—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 280, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

GEORGE, GENEVIEVE et CARTER ELLIOTT—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Canal, et la Propriété vendue par B. Lacoste, et le restant non-vendu deuxième Division, désigné comme le lot No. 16; le dit lot No. 16 mesure 61 pieds 5 pouces de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur.

GRIMSTEAD, M'LLE. MARY A.—Taxe de 1880, montant à......41c
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Homer, Madison et Monroe, désigné comme 1 demi des lots Nos. 9 et 2 de l'ilet No. 151; le demi des lots Nos. 9 et 2 mesure 31 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

GRIMES, JAMES—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 78, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

GAY, BENJAMIN—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Canal. Propriété vendue par B. Lacoste et le restant non-vendu, deuxième division, désigné comme lot No. 27, le dit lot No. 27 mesure 61 pieds face à la rue Canal sur 128 pieds de profondeur.

GRAHAM, JOHN—Taxe de 1880, montant à......$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 78, le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

GERERES, L. F.—Taxe de 1880, montant à......$18 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public, et la propriété de Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 36, le dit lot No. 36 mesure 10 arpents et demi de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

GIBCH, MME. L.—Taxe de 1880, montant à......$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Eveline, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 97, le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

GILLEN, PATRICK, No. 2—Taxe de 1880, montant à......15c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouse et De Armas désignée comme une portion de terre de l'ilet No. [illegible].

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, montant à......$2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prévost, Odéon, Amérique et Orléans, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 24 (Tunisburg) la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Prévost et Odéon, et mesure 300 pieds de face d'un coté sur 165 pieds d'autre coté sur une profondeur de [illegible] pieds d'un coté et 172 pieds de l'autre coté.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880 montant à......[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Amérique, Poudrière et Orleans désigné comme ilet No. 27 le dit ilet No. 27 mesure 300 pieds [illegible] 323 pieds.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Gallatin, Perrier, Odéon et Orléans désigné comme l'ilet No. 3, le dit ilet No. 3 mesure 256 pieds sur 343 pieds.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, montant à......30c
Deux certains ilets de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans bornés par les rues Herschel, [illegible], Odéon et Orléans désignés comme ilets Nos. 35 et 36 les dits ilets Nos. 35 et 36 mesurent chaque 256 pieds sur 323 pieds.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880 montant à......[illegible]
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par la rue Herschel, Terre de [illegible], Odéon et Orléans, désigné comme ilet No. [illegible] le dit ilet No. 39 mesure 290 pieds sur [illegible] pieds.

GROELA, Mlle ANNA—Taxe de 1880 montant à......$1 2[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Laurence, Hancock et Bringier désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 274 le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Franklin et Laurence et mesure 129 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

GROSS, JAS.—Taxe de 1880, montant à......60c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public, propriété vendue par B. Lacoste et le restant non vendu 2ème division désignés comme lots Nos. 13 et 14, les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 122 pieds de face au Chemin Public sur [illegible] pieds de profondeur.

GRUNDMIER, HENRY—Taxe de 1880 montant à......$3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Peter, Hendee et Alix désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 65 le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Washington et Peter et mesure 22 pieds de face à la rue Washington sur 136 pieds de profondeur.

GUNNISON & CO., GEORGE—Taxe de 1880 montant à......$1 50
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Bouny, Eliza et Poudrière désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 88, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Alix et Bouny et mesure 32 pieds de face à la rue Alix sur 128 pieds de profondeur.

HARBOR TOW BOAT CO.—Taxe de 1880 montant à......$3 30
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Villeré, Delaronde et Levée, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 2, les dits lots Nos. 4 et 5 forment l'encoignure des rues Bouny et Villeré et mesurent 65 pieds 10 pouces de face à la rue Bouny sur une profondeur de 135 pieds d'un coté et 106 pieds de l'autre coté.

HARBOR TOW BOAT CO.—Taxe de 1880 montant à......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Rivière, Peter, Delaronde et Poudrière, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 4, le dit lot No. 7 mesure [illegible] pieds de face à la Rivière sur [illegible] pieds de profondeur.

HATT[illegible]AS, GEORGE—Taxe de 1880 montant à......$2 70
Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seguin, Peter, Delaronde et Barthélemy, désigné comme un demi du lot No. 24 de l'ilet No. 15, le dit demi du lot No. 24 mesure 15 pieds de face à la rue Seguin sur 155 pieds de profondeur.

HARTNETT, Mme HONORA—Taxe de 1880 montant à......$3 6[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seguin, Eliza, Alix et Barthélemy, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 84, le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Seguin et Eliza et mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur 132 pieds de profondeur.

HATHAWAY, Mme DIANA—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Market, désigné comme le No. 22 de l'ilet No. 123, le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Jackson et Monroe et mesure 32 pieds de face à la rue Jackson sur 117 pieds de profondeur.

HATTERSON, BENDER & CO.—Taxe de 1880 montant à......$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Newton, Madison et Homer, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 154, le dit lot No. 11 mesure 50 pieds de face d'un coté et 30 pieds de l'autre coté sur 60 pieds de profondeur.

HERTZ, FILS—Taxe de 1880, montant à......$4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public et la propriété plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 26, le dit lot No. 26 mesure un demi arpent de face sur 40 arpents de profondeur.

HENRY, Mme VINEY et Mlle MARIA JACKSON—Taxe de 1880, montant à......30c
Une partie de quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Jefferson, Madison et De Armas, désignée comme une partie des lots Nos. 17 à 20 de l'ilet No. 216, la dite partie des lots Nos. 17 à 20 forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Jefferson et mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 150 pieds de profondeur.

[illegible]—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 280, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

[illegible]—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, audessus par les terres de marais et audessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5 désigné comme lot No. 92, le dit lot No. 92 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

HOOKE, Mme LUCY—Taxe de 1880, montant à......15c
Une partie d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Eveline, Elmire et Chesnut, désignée comme une partie du lot No. 28 de l'ilet No. 96 la dite partie du lot No. 28 mesure 7 pieds 6 pouces de face à la rue Eliza sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

HOOKE, Mme LUCY—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Eveline, Elmire et Eliza désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 96, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Chesnut sur 100 pieds de profondeur.

HUNTER, LOUIS—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Madison, Decatur et Newton, désigné comme un demi du lot No. 2 de l'ilet No. 184, le dit demi du lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

HUGH, C. et B. BUTLER—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public et Leesburg adjoignant la plantation Trepagnier désigné comme lot No. 61 le dit lot No. 61 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

HUGH, C. et B. BUTLER—Taxe de 1880 montant à......45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public et Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 62, le dit lot No. 62 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

IRWIN, JOHN—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Odéon, Orléans, Decatur et De Armas désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 5 (Tunisburg) les lots Nos. 6 et 7 mesurent 62 pieds face à la rue Odéon sur [illegible] pieds de profondeur.

JACKSON, WESTLEY—Taxe de 1880 montant à......30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Franklin et Verret, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

JACQUES, J. B.—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bringier, Hancock et Laurence désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 274 le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Franklin et Bringier et mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

JACQUES, J. B.—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bringier, Hancock et Laurence, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 6 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur [illegible] pieds de profondeur.

JACQUES, J. B.—Taxe de 1880 montant à......[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hancock, Bringier, Franklin et Laurence, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Hancock et Bringier et mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur.

JACQUES, J. B.—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hancock, Bringier, Franklin et Laurence, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 274 le dit lot No. 8 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur [illegible] pieds de profondeur.

JACKSON, ANDREW—Taxe de 1880 montant à......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public Leesburg, adjoignant la Plantation Trépagnier désigné comme le lot No. 56, le dit lot No. 56 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

JONES, REUBEN—Taxe de 1880 montant à......$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Webster, Eliza et Alix désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 73, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur 123 pieds de profondeur.

JONES, JAMES J.—Taxe de 1880 montant à......90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Eliza, [illegible], Seguin et Verret, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 92 le dit lot No. 8 mesure [illegible] pieds de face à la rue Eliza sur 128 pieds de profondeur.

JOHNSON, WILLIAM—Taxe de 1880 montant à......$2 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Newton, Franklin, Decatur et Verret, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 181, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Newton et Franklin et mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

JONES, W. et J. A. PETERSON—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Madison, Monroe et Newton, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 183, le dit lot No. 12 mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Decatur sur 127 pieds de profondeur.

JOURDAN, ROBERT—Taxe de 1880, montant à......75c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Madison, Decatur, Jefferson et Newton, désigné comme un demi du lot No. 9 de l'ilet No. 184; le dit demi du lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

JOHNSON, M'LLE VICTORIA—Taxe de 1880, montant à......90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Newton, Odéon, Decatur et Orleans, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 4 (Tunisburg); le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Newton et Odéon et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Newton sur 132 pieds de profondeur.

JOHNSON, VOLTAIRE—Taxe de 1880, montant à......45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Racourci, et la propriété vendue par le Dr. P. A. Puisson, désigné comme le lot No. 11, le dit lot No. 11 mesure 40 pieds de face au Racourci sur 120 pieds de profondeur.

JONES, ALIX—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church, la propriété vendue par B. Lacoste, et le restant non vendu, deuxième Division, désigné comme lot No. 2; le dit lot No. 2 mesure 61 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

JOHNSON, CEASAR—Taxe de 1880, montant à......90c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 280, la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

KNAPPO, HENRY—Taxe de 1880, montant à......$6 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Seguin, Bouny et Villeré désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 9, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Delaronde sur 120 pieds de profondeur.

KENNEDY, THOMAS—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Seguin, Eliza, Bouny et Alix, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 85, le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur 128 pieds de profondeur.

KELLER, NOEL—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Decatur, Valette, Verret et Newton désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 180, le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Decatur sur 100 pieds de profondeur.

KELLY, CHARLES—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public Leesburg adjoignant la Plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 43, le dit lot No. 43 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

KING, ROBERT—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Racourci et la propriété vendue par le Dr. P. A. Puisson, désignés comme lots Nos. 16 et 16 [illegible], le dit lot No. 16 mesure 40 pieds de face au Racourci sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 16 mesure 40 pieds de face au Commun sur 120 pieds de profondeur.

LANDRY, VEUVE ELIAS—Taxe de 1880 montant à......$4 2[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Bouny, Seguin et Delaronde, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 9, le dit lot No. 4 mesure 41 pieds 4 pouces de face à la rue Villeré sur 95 pieds de profondeur.

LAMASON, MATHEW—Taxe de 1880 montant à......$4 2[illegible]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues De Armas, Monroe, Madison et Decatur, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 13 et 14 forment l'encoignure des rues De Armas et Monroe et mesurent 64 pieds de face à la rue De Armas sur 128 pieds de profondeur.

LAPORTE, LOUISA—Taxe de 1880, montant à......60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Pacifique, Atlantique et Socrates, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. [illegible], la dite portion de terre mesure 51 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 127 pieds de profondeur.

LAPORTE, LOUISA—Taxe de 1880 montant à......60c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Socrate, Pacifique, Atlantique et Lapeyrouse, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. [illegible], la dite portion de terre mesure 247 pieds de face à la rue Socrates sur 240 pieds de profondeur.

LANDRY, ANTOINE—Taxe de 1880, montant à......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Casimir, Bellegarde, la propriété vendue par B. Lacoste et le restant non vendu deuxième division désigné comme lot No. 28, le dit lot No. 28 forme l'encoignure des rues Casimir et Bellegarde et mesure 61 pieds de face à la rue Casimir sur 128 pieds de profondeur.

LENOIR, HYPOLITE—Taxe de 1880, montant à......$1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Delaronde, Villeré et Lavergne désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 19 le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Barthélemy et Delaronde et mesure 32 pieds de face à la rue Barthélemy sur 128 pieds de profondeur.

LE CHARPENTIER, CHARLES—Taxe de 1880 montant à......$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Lapeyrouse et De Armas désignée comme une portion de terre de l'ilet No. [illegible].

LE CHARPENTIER, CHARLES—Taxe de 1880 montant à......75c
Une certaine portion de de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouse et De Armas, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 208.

LEE, THOMAS—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg adjoignant la Plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 18, le dit lot No. 18 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

LEWIS, SOLOMON—Taxe de 1880, montant à......45c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Bellegarde Propriété vendue par B. Lacoste, et le restant non vendu deuxième Division, désigné comme une partie du lot No. 23, la dite partie du lot No. 23 mesure 61 pieds 7 pouces de face à la rue Bellegarde sur 60 pieds de profondeur.

LOWE, MORGAN M.—Taxe de 1880, montant à......$4 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Verret, Peter, Olivier et Alix, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 25, le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Verret, sur une profondeur de [illegible] pieds d'un coté sur 161 pieds de l'autre coté.

LORENS, ELENORE T.—Taxe de 1880 montant à......60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg adjoignant la Plantation Trépagnier désignés comme les lots Nos. 19 et 20 (bis) les dits lots Nos. 19 et 20 (bis) mesurent 60 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

MARTIN, VEUVE FRANCIS—Taxe de 1880, montant à......$3 0[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Poudrière, Delaronde et Bouny, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 3 les dits lots Nos. 19 et 20 forment l'encoignure des rues Peter et Poudrière et mesurent 63 pieds [illegible] pouces de face à la rue Peter sur 160 pieds de profondeur.

MARTIN, M'ME. KATE E.—Taxe de 1880, montant à......$3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Homer, Monroe et Newton désignés comme lots A et B de l'ilet No. 154, le lot A forme l'encoignure des rues Madison et Homer et mesure [illegible] pieds 7 pouces de face à la rue Madison sur [illegible] pieds 7 pouces de profondeur; le lot B mesure 35 pieds 11 pouces de face à la rue Madison sur [illegible] pieds 8 pouces de profondeur.

MATHEWS, WM.—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Jefferson, Decatur et Newton, désigné comme un demi des lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 184, le dit demi des lots Nos. 9 et 10 mesure 32 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.